11° 766
FRC 3
23750
Case
FRC
22288

Discours prononcé par le Citoyen Mellez, *Président de l'Administration Municipale de la Commune de Douai, le jour de la* Fête des Époux, *célébrée le dix Floréal, an cinq de la République Française une et indivisible.*

Citoyens,

C'étoit un spectable bien intéressant que celui d'un Peuple leger, ardent et sensible, consacrant toutes ses institutions sociales par des Fêtes, renforçant le caractère National par des leçons publiques de vertu, et leur donnant un nouveau char-

THE NEWBERRY
LIBRARY

me par la magnificence et la pompe des jeux que lui-même avoit institués. Quand on refléchit à cet instinct religieux, qui, chez les Grecs, ordonnoit ces solemnités, et en rendoit l'exécution si brillante, il faut convenir qu'il y a dans le cœur de l'homme une voix qui lui crie : « Tu as » des devoirs à remplir. » Cette leçon, que les siécles n'ont pas effacée et qui surnagera à toutes les théories Philosophiques, comme à tous les genres de révolutions; cette leçon importune seulement, pour l'homme dépravé, notre Constitution la répéte aujourd'hui, et l'adresse aux Citoyens liés par le nœud du Mariage. Elle place, à l'époque du printems et du rajeunissement de la nature, la Fête des Époux, comme pour rassembler à la fois les images de la réproduction et de la vie. Mais le Législateur avoit une autre intention, sans doute; et en rappellant aux Époux l'importance de leur association, il a voulu la considérer dans ses rapports avec l'ordre social.

C'est en effet dans l'union des Époux, c'est dans les devoirs qui leur sont com-

mandés, c'est dans les relations domestiques qu'ils acquièrent, c'est dans la communauté de leurs affections, que semblent se cacher tous les élémens de l'institution des Sociétés, et des bienfaits que cette institution doit répandre. Le gouvernement de Famille devient ainsi tout-à-la-fois l'emblême et le modèle des gouvernemens politiques. C'est donc aussi dans la pureté de cette association élémentaire, qu'il faut aller chercher la source des mœurs publiques. Quel ministère auguste que celui de donner à l'ordre public une garantie qui le conserve, et qui l'assure! Qu'elle est imposante et terrible la position d'un Homme qui peut se dire : « Ma con-
» duite privée ne sera pas sans influence
» sur mon Pays : la régularité de ma vie,
» la sagesse de mon administration inté-
» rieure, les soins que je donne à mes
» propres affaires, l'exemple que chaque
» jour je laisse à mes enfans, le respect
» dont j'environne ma compagne, tout ce
» que je pense, tout ce que j'exécute, est
» apperçu et recueilli par ceux qui m'en-
» tourent, et tout ce qui s'échappe de ma

» maison, livré à la publicité, peut de-
» venir un scandale, ou un encourage-
» ment à la vertu. Infidèle à mes devoirs,
» j'avertis la Société qu'elle ait à se défier
» de moi ; observateur religieux de mes
» obligations, je lui donne un garant de
» mon exactitude à remplir celles qu'elle
» voudra m'imposer ! »

Femmes, votre destinée est peu différente de celle de l'Epoux que vous avez choisi. S'il doit servir d'exemple, vous êtes appellées à partager avec lui, cette partie si importante de l'instruction publique. Que dis-je? Combien le désordre s'augmenteroit encore, si vous étiez infidelles à cette auguste vocation? Celle qui doit donner à la Patrie des enfans qui puissent un jour honorer cette Mère commune, doit sans doute s'honorer elle-même, et préparer par ses vertus personnelles, les vertus de ceux qui lui devront la vie. La vertu, nous le savons, a quelquefois de l'austérité : pour en adoucir l'expression, la nature a voulu que la vertu pût se parer de vos charmes et s'embellir de vos attraits. Vous avez reçu tous les moyens de la faire

adorer ; mais ce sont vos maisons sur-tout, qui doivent en être le sanctuaire et l'asyle : que chaque jour, vos mains ajoutent une nouvelle guirlande à l'autel que vous devez lui élever. Que vos Époux, fixés par le sourire de l'innocence, et n'éprouvant jamais d'autres besoins que celui de vous plaire, ne soupçonnent pas même que le bonheur puisse être, où vous n'êtes pas. Puisse votre Union, toujours heureuse et toujours pure, répandre autour de vous ce charme attachant, qui nous fasse envier votre sort, et nous entraîne dans le vœu unanime de la concorde publique. Apprenez-nous, par votre propre félicité, que la félicité sociale est dans l'harmonie des affections ; que le démon des dissentions civiles est le conspirateur le plus redoutable ; que c'est lui qui attise les haines et les ressentimens, et que la Patrie, comme notre intérêt personnel, nous fait une loi de nous aimer et sur-tout de nous pardonner.

Qu'il doit-être puissant sur nos cœurs, CITOYENS, ce vœu de concorde et d'union, que notre foible voix peut mêler aujour-

d'hui aux chants de la VICTOIRE et aux acclamations d'une PAIX accordée par la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, à l'un de ses plus redoutables ennemis ! Quel prétexte la haine trouveroit-elle encore, quand des Légions aussi fières que généreuses, des Soldats aussi braves qu'heureux, toujours vainqueurs et toujours grands, s'emparent des plus belles pages de l'Histoire, et ramènent sur la Terre d'un Peuple libre par leurs triomphes, tout l'éclat d'une Gloire sans exemple, et des Titres immortels à la reconnoissance publique ! PEUPLE FRANÇAIS bénis les Héros qui te placent au premier rang..... Tes Héros ont été les Vainqueurs de l'Europe, ils en sont aujourd'hui les Pacificateurs. SOLDATS FRANÇAIS, l'humanité respire..... Nos cœurs et nos vœux vous ont suivis sur les champs de bataille..... Nos cœurs et nos bras vous attendent.

Lu et approuvé en Séance du 9 Floréal, an 5 de la République Française une et indivisible, présens les Citoyens MELLEZ,

Président; BERNARD, MONNERET, GUILLEMART, *Administrateurs Municipaux;* BERODE, *Commissaire du Directoire exécutif* par intérim, et LEROY, *Secrétaire-Greffier.*

DE L'IMPRIMERIE DE CARPENTIER.